

OCTOBRE 2012

Pour la troisième fois cette année, les administrateurs du Bureau de l'EPFL se sont réunis le 26 septembre 2012. 44 opérations ont été examinées pour un peu plus de 25 M€. Les trois quarts des montants mobilisés l'ont été pour des opérations foncières. 52% des opérations sont destinées à créer des logements. Au moins 668 sont en prévision (dont 25% de logements sociaux).

Cédric PROTH occupe depuis le 1er septembre 2012 les fonctions de responsable du service de l'administration générale, en remplacement de Marie-Françoise Cavalli partie en retraite. Auparavant, chargé d'opérations au service reconversion de la Moselle, Cédric Proth était en charge de friches issues de l'exploitation charbonnière de Creutzwald à Forbach. Dorénavant, il assurera le fonctionnement matériel des instances délibératives de l'EPFL et des réunions partenariales de la direction générale. En outre, il supervisera le pôle documentaire et communication et participera à la rédaction des textes institutionnels.

Sébastien Agamennone a rejoint la direction de l'ingénierie foncière de l'EPFL le 1er octobre 2012, en qualité d'adjoint à la directrice. Après avoir occupé les fonctions de directeur de l'aménagement de l'EPA d'Alzette-Belval, sa mission à l'EPFL consistera à poursuivre ou à instaurer un travail partenarial avec les collectivités en matière de conventions-cadre. Elle consistera également à participer aux réflexions locales et régionales en matière d'enjeux fonciers en général, et de l'habitat, en particulier. De plus, Sébastien Agamennone aura pour mission de développer le conseil aux collectivités.

EPFL - La structure bois du bâtiment d'extension a été posée

Les travaux de pose de la structure bois du bâtiment d'extension de l'EPFL ont battu leur plein durant l'été 2012. Ces travaux répondent à l'objectif d'amélioration énergétique des bâtiments, l'un des chantiers majeurs de la loi du 12 juillet 2010 dite Grenelle 2 de l'Environnement. Les tests d'étanchéité à l'air sont prévus pour le 11 octobre 2012.

[Plus d'infos...](#)

Le Président de l'EPFL, les friches en pays de la Déodatie et le développement durable

Le vendredi 31 août 2012, le président de l'EPFL, Jean-Paul Bolmont, est venu mesurer l'action de l'établissement dans les Vosges, en Pays de la Déodatie. Aux côtés des élus, à Fraize, à Saint-Dié-des-Vosges puis à Senones et Moyenmoutier, l'EPFL montre ses capacités d'effet de levier et son rôle en matière de développement durable.

[Plus d'infos...](#)

Du papier à l'image... La sortie annuelle du personnel EPFL dans les Vosges

Le 20 septembre 2012, l'EPFL était de sortie dans les Vosges, à Docelles puis à Epinal. Le but de l'opération était de donner l'opportunité à l'ensemble du personnel de l'établissement de se rendre compte, sur le terrain, de l'impact de son intervention passée ou à venir. Son objectif était aussi de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine de l'imagerie, ses techniques et ses pouvoirs mercantiles et éducatifs.

[Plus d'infos...](#)

BASSIN HOUILLER

La société immobilière des Charbonnages Sarrois et l'EPFL ont signé un protocole de coopération transfrontalière

Cet été, dans le Bassin Houiller, l'EPFL est plus que jamais à l'heure du transfrontalier. L'établissement public et la société immobilière des Charbonnages Sarrois (RAG Montan Immobilien) ont signé le 23 août 2012 un protocole de coopération transfrontalière au musée « Parc Explor Wendel » de Petite-Rosselle. Leur but : reconverter de façon cohérente les 1 000 hectares de friches minières du Warndt transfrontalier. [Plus d'infos...](#)

EUVILLE

Les carrières ont été ouvertes au public

Dans l'optique de mettre en valeur les carrières d'Euville, ses bâtiments, son front de taille et ses chemins sillonnant les 23 hectares, la commune puis la communauté de communes du Pays de Commercy ont fait appel à l'EPFL. Les travaux de réhabilitation extérieure menés par l'établissement public sont aujourd'hui achevés. L'office du tourisme de Commercy a ouvert le site au public le 16 septembre, journée du patrimoine, une première étape pour le circuit touristique de la pierre. [Plus d'infos...](#)

METZ

147 logements sociaux dans les bâtiments de Sainte-Croix

Les services de l'hôpital-maternité Sainte-Croix n'occuperont bientôt plus le centre-ville de Metz. Les bâtiments ont été achetés par l'EPFL le 31 mai 2012. L'établissement public est chargé du portage foncier pour Batigère Sarel. L'objectif : mettre sur le marché 147 logements sociaux à l'horizon 2016. [Plus d'infos...](#)

PETITE-ROSSELLE

Le Parc Explor Wendel renforce sa vocation culturelle, historique et scientifique

Un nouvel espace muséographique « Les mineurs Wendel » a été inauguré à Petite-Rosselle le 17 septembre 2012 sur le « Parc Explor Wendel », la nouvelle appellation du site du musée du Bassin Houiller lorrain. Emblème de l'exploitation charbonnière, il est aujourd'hui le seul site minier français complet à avoir été conservé. L'EPFL continue à accompagner le projet. [Plus d'infos...](#)

SAINT-CLEMENT

La faïencerie a trouvé reprenneur

Le dernier lieu de production de la faïence de Lunéville, situé à Saint-Clément, poursuivra son activité au sein des Emaux de Briare. La chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Metz en a décidé ainsi le 5 septembre dernier. La Communauté de Communes du Lunévillois et l'EPFL apportent leur soutien au projet de reprise. [Plus d'infos...](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

PROJETS D'UTILITE PUBLIQUE
Enquêtes publiques, études d'impact et l'EPFL

L'EPFL, en tant qu'opérateur foncier, peut avoir pour mission de constituer des dossiers de Demande d'Utilité Publique pour le compte des collectivités. Depuis le 1^{er} juin 2012, date d'entrée en vigueur de la réforme touchant les enquêtes publiques, l'établissement doit également être en mesure de se prononcer sur la pertinence ou non de réaliser une étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine.

[Plus d'infos...](#)

AGENDA 2012

BUREAU
14 novembre

CONSEIL D'ADMINISTRATION
12 décembre

PRE-CORTHEX
15 octobre

Confidentialité des données : conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant

EPFL - Rue Robert Blum - BP 245 - 54701 PONT-A-MOUSSON CEDEX
Téléphone : 03 83 80 40 20 - Télécopie : 03 83 83 40 21 - Nous contacter

[Désinscription](#)

[Téléchargement du document en PDF](#)

BASSIN HOUILLER

La société immobilière des Charbonnages Sarrois et l'EPFL ont signé un protocole de coopération transfrontalière

Cet été, dans le Bassin Houiller, l'EPFL est plus que jamais à l'heure du transfrontalier. L'établissement public et la société immobilière des Charbonnages Sarrois (RAG Montan Immobilien) ont signé le 23 août 2012 un protocole de coopération transfrontalière au musée « Parc Explor Wendel » de Petite-Rosselle. Leur but : reconvertir de façon cohérente les 1 000 hectares de friches minières du Warndt transfrontalier.

Confrontés à la problématique commune de la reconversion d'un territoire tournant la page de l'activité charbonnière, le Ministère Sarrois de l'environnement, de l'énergie et des transports, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) et RAG Montan Immobilien GmbH (société immobilière des Charbonnages Sarrois) ont, entre 2008 et 2010, décidé de s'allier afin d'élaborer une perspective de développement commune, transfrontalière et cohérente pour les plus de 1 000 ha de friches minières du Warndt transfrontalier.

L'étude « Le Warndt après-mine - un projet de développement transfrontalier » a fait apparaître comme évident que dans le cadre d'un espace de vie transfrontalier, une approche purement nationale des potentiels de développement des sites ne mènerait pas aux résultats escomptés.

De part et d'autre de la frontière, les mutations structurelles liées à la cessation de l'activité minière se font fortement sentir : quel avenir après la fermeture des mines ? La région entière souffre d'une perte considérable de son identité. Outre les mutations structurelles, le changement démographique touche de près les villages et les villes du Warndt. Les perspectives économiques et financières sont limitées.

Les friches minières peuvent constituer une chance, un élément déclencheur, pour redynamiser la région et contribuer au renouvellement de son image.

Des projets concrets et cohérents de part et d'autre de la frontière

C'est fort de ce constat que l'EPFL et ses partenaires sarrois ont décidé d'initier, dans un contexte commun et transfrontalier, des projets concrets pour

chacun des sites du Warndt et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre (création de chemins de randonnée, mise en lumière des terrils, recherche de synergie entre les musées de part et d'autre de la frontière...). Cette démarche se veut aussi être une contribution au développement de concepts déjà existants (SCoT Val de Rosselle, Eurodistrict, Regionalpark Saar, Parc de Développement de la Vallée de la Rosselle) s'inscrivant ainsi dans une dynamique de cohérence.

Pour mener à bien ces projets, l'EPFL et les Charbonnages sarrois (RAG Montan Immobilien) ont donc signé, le 23 août 2012, un protocole de coopération transfrontalière qui doit leur permettre en tant que principaux propriétaires et développeurs de projets, de renforcer leurs liens, de partager leurs expériences, de mener des activités conjointes d'intérêt mutuel et enfin de renforcer l'impact de leur travail.

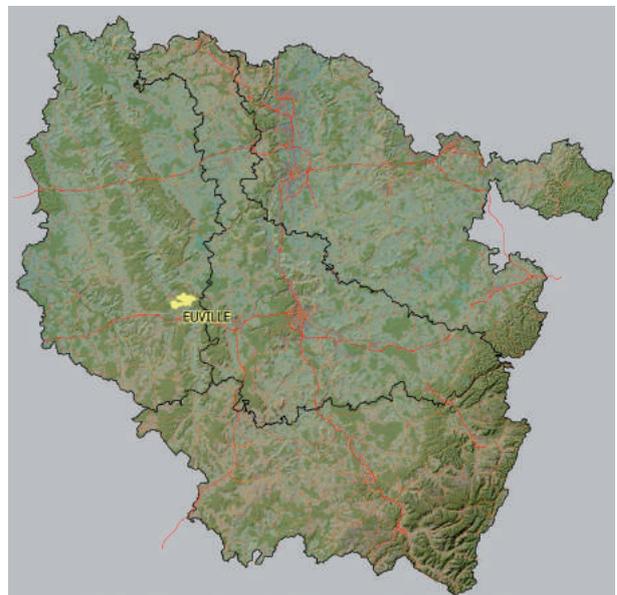


© «Musée Les Mineurs Wendel



EUVILLE

Les carrières ont été ouvertes au public



Dans l'optique de mettre en valeur les carrières d'Euville, ses bâtiments, son front de taille et ses chemins sillonnant les 23 hectares, la commune puis la communauté de communes du Pays de Commercy ont fait appel à l'EPFL. Les travaux de réhabilitation extérieure menés par l'établissement public sont aujourd'hui achevés. L'office du tourisme de Commercy a ouvert le site au public le 16 septembre, journée du patrimoine, une première étape pour le circuit touristique de la pierre.

La valorisation de ses carrières de calcaire est un enjeu primordial pour la commune d'Euville. Le site est vaste, 23 hectares, et il est impressionnant par son front de taille et par sa pierre claire beige rosé et jaune. Une longue histoire de construction de bâtiments y est rattachée. Plusieurs études ont ainsi été réalisées par la commune dans les années 1990 afin de mesurer la faisabilité du concept de « circuit de la pierre » où diverses activités culturelles et de loisirs pourraient se côtoyer.

En 2002, les anciennes carrières ont été acquises en partie par la commune d'Euville qui a réhabilité partiellement l'ancien atelier de taille pour en faire une salle polyvalente.

Le projet de circuit touristique de la pierre

Afin de poursuivre la mise en place d'un projet de requalification du site, la commune d'Euville a sollicité la politique régionale de Traitement des Espaces Dégradés. Pendant la réalisation de l'étude conduite par l'EPFL, la communauté de communes du Pays de Commercy s'est substituée à la commune d'Euville en tant que futur aménageur. Le projet s'est affiné autour d'un centre d'interprétation et de documentation dédié aux métiers de la pierre, de la tenue de manifestations culturelles et de la mise en valeur des chemins de randonnée limitrophes.

A la suite de cette étude, il a été décidé d'entamer la réhabilitation du site. La première tranche de travaux a consisté à mettre en œuvre désamiantage,

démolition et travaux de couverture de bâtiments. Puis les travaux de gros œuvre et de menuiserie, toujours pilotés par l'EPFL, permettant une réhabilitation à l'original des bâtiments du site des carrières d'Euville ont été réceptionnés en mars 2012.

Outre les fonctions de salle polyvalente, l'ancien atelier de taille est aujourd'hui destiné à devenir un espace modulable dédié à l'accueil du public et à une mise en scène muséographique. Le bâtiment de bureaux conservera cette fonction et sera également le lieu de projection de films. La collectivité doit prochainement débiter les premiers travaux d'aménagement intérieur de ces deux bâtiments.

Les scies à cadres inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques ont été mises en valeur au sein des petits bâtiments directement situés devant le front de taille. Un tailleur de pierres s'y est aussi installé.

L'ouverture au public

Le 16 septembre dernier, journée du patrimoine, le site a été, pour la première fois, ouvert au public. Les aspects géologiques et de techniques de taille ont été expliqués durant des visites guidées organisées par l'office du tourisme de Commercy. L'opération sera renouvelée le 7 octobre 2012 avec une exposition de photographies et la projection d'une vidéo dans la grande halle réhabilitée par l'EPFL. Le thème : la place des sites industriels au sein des parcs naturels régionaux.



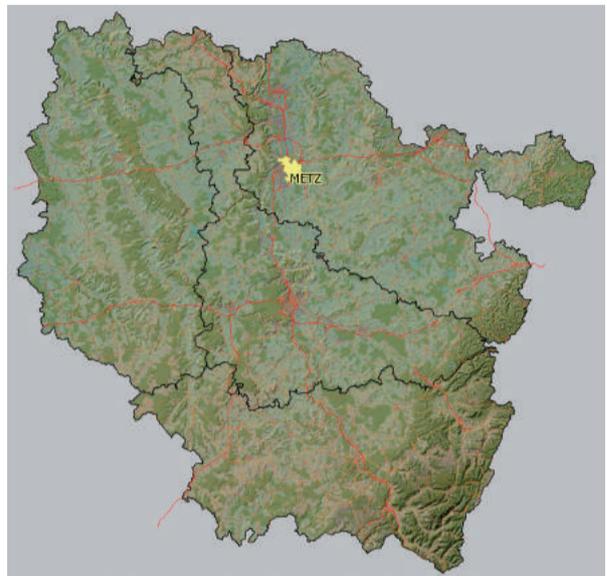
Avant



Après

METZ

147 logements sociaux dans les bâtiments de Sainte-Croix



Les services de l'hôpital-maternité Sainte-Croix n'occuperont bientôt plus le centre-ville de Metz. Les bâtiments ont été achetés par l'EPFL le 31 mai 2012. L'établissement public est chargé du portage foncier pour Batigère Sarel. L'objectif : mettre sur le marché 147 logements sociaux à l'horizon 2016.



A Metz, le Centre Hospitalier Sainte-Croix et son emblématique maternité ont été achetés par l'EPFL le 31 mai dernier. Occupant un demi hectare dans le cœur historique de la ville, le site de Sainte-Croix, sur la colline aux ruelles tortueuses du même nom, s'est constitué autour d'une maison gothique construite au XIIIème siècle, l'hôtel de la Bulette où l'on percevait des taxes sur le commerce et la propriété. Devenue également prison au XVIème siècle, le bâtiment abritait l'Ecole Normale de Filles au XIXème puis une maternité et un hôpital à partir de 1870.

En 2009, l'Agence Régionale d'Hospitalisation a décidé de mutualiser ses services hospitaliers et de les regrouper au sein de « communautés hospitalières de territoires ». C'est ainsi que l'hôpital-maternité Sainte-Croix sera transféré sur le site de Mercy, un ancien site militaire à l'est de Metz.

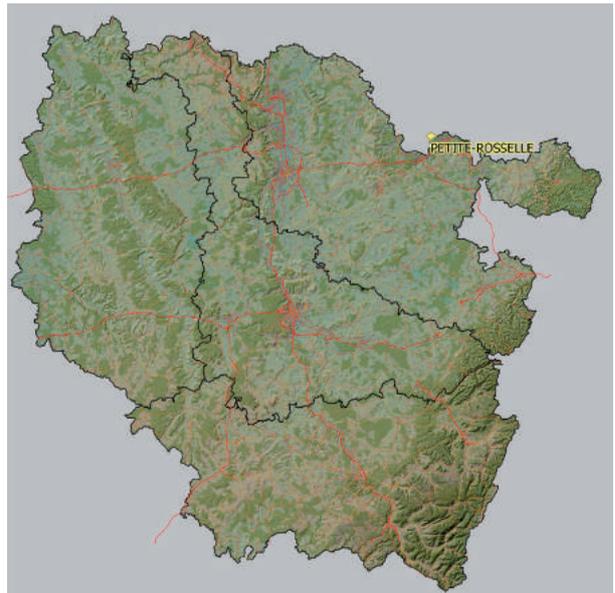
La chapelle du site de Sainte-Croix restera propriété de la congrégation des Sœurs de la charité maternelle. En revanche, les autres bâtiments seront libérés par le CHR Metz - Thionville fin 2012. Le bailleur social Batigère Sarel, en partenariat avec la Ville de Metz, fera l'acquisition du site auprès de l'EPFL et réhabilitera l'ensemble immobilier dans le cadre d'un programme de 139 logements. En outre, une construction neuve avec une toiture végétalisée devrait venir compléter l'ensemble immobilier; elle devrait accueillir 8 logements.

Des critères environnementaux

Les travaux démarreront courant 2013. Une valorisation patrimoniale et architecturale du bâti est programmée afin de restituer la volumétrie des toitures initiales. En outre, afin de faciliter les déplacements dans ce centre ancien, le programme prévoit trois locaux pour les deux roues. Batigère Sarel s'attachera aussi à répondre à des critères environnementaux avec l'obtention du label BBC (Bâtiment Basse Consommation) Effinergie. La mise sur le marché des 147 logements est prévue à l'horizon 2016.

PETITE-ROSSELLE

Le Parc Explor Wendel renforce sa vocation culturelle, historique et scientifique



Un nouvel espace muséographique « Les mineurs Wendel » a été inauguré à Petite-Rosselle le 17 septembre 2012 sur le « Parc Explor Wendel », la nouvelle appellation du site du musée du Bassin Houiller lorrain. Emblème de l'exploitation charbonnière, il est aujourd'hui le seul site minier français complet à avoir été conservé. L'EPFL continue à accompagner le projet.

L'exploitation charbonnière sur les puits Wendel a cessé en 1986. Les collectivités locales, l'Etat et le conseil général de la Moselle ont souhaité faire de ce carreau un musée de la mine. Les 133 hectares du carreau Wendel ont été achetés par l'EPFL et rétrocédés au syndicat mixte pour la création et la gestion du musée de la mine.

Après une requalification paysagère et des accès, des travaux de terrassement sur la partie dédiée aux chantiers du fonds et des travaux de conservation sur 5 bâtiments, l'EPFL a lancé en 2011 une étude technique et de vocation pour les bâtiments du carreau Wendel. Son objectif est de mettre en évidence les perspectives de développement du site en intégrant le plus largement possible les bâtiments existants, les potentiels des surfaces du site, le paysage ainsi que les projets sur d'autres sites proches.

Dans le cadre de la réflexion globale, l'EPFL et le syndicat mixte ont travaillé de concert afin d'intégrer les espaces muséographiques au concept de site. Avec le musée « Les mineurs Wendel », ouvert cet été au public, la vocation culturelle, historique et scientifique du site s'est encore renforcée. La concrétisation des projets de réutilisations des bâtiments définis dans l'étude menée par l'EPFL sera l'enjeu des 10 prochaines années.



SAINT-CLEMENT

La faïencerie a trouvé repreneur



Le dernier lieu de production de la faïence de Lunéville, situé à Saint-Clément, poursuivra son activité au sein des Emaux de Briare. La chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Metz en a décidé ainsi le 5 septembre dernier. La Communauté de Communes du Lunévillois et l'EPFL apportent leur soutien au projet de reprise.

La faïencerie de Saint-Clément ? C'est un ensemble de neuf bâtiments sur un peu plus de quatre hectares à quelques kilomètres au sud-est de Lunéville. Le site a été investi par la société Faïence et Cristal de France (FCF) qui, en juillet 2012, a été placée en liquidation judiciaire.

La commune de Saint-Clément et la Communauté de Communes du Lunévillois (CCL) se sont, dès les premières difficultés de l'entreprise, très impliquées dans le soutien de l'activité. Pour ce faire, elles se sont tournées vers l'EPFL. Une convention foncière entre la CCL et l'EPFL a ainsi été signée en janvier 2009. Le site a été acquis quelques mois après et mis à disposition au profit de la CCL. Un peu plus de un hectare, correspondant à la partie industrielle, a été revendu à la communauté de communes en 2010. Parallèlement, l'EPFL a accompagné la collectivité dans son projet de requalification d'une partie du site par des études.

Le 5 septembre 2012, le repreneur de la faïencerie de Saint-Clément a été désigné par la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Metz. Il s'agit de la société Janus Cession et de son

gérant Jean-Claude Kergoat également président du directoire des Emaux de Briare dans le Loiret. Son projet est de constituer un groupe de faïence de luxe des arts de la table où 27 emplois seront conservés.

La Communauté de Communes du Lunévillois a apporté son soutien au projet de reprise et prévoit de céder l'ensemble du site au repreneur de la faïencerie. Les quelque trois hectares dont l'EPFL est encore aujourd'hui propriétaire seront donc revendus à la communauté de communes. Il est également prévu que l'EPFL transmette à la collectivité un bilan relatif à la pollution de la décharge de la faïencerie.



EPFL – La structure bois du bâtiment d'extension a été posée

Les travaux de pose de la structure bois du bâtiment d'extension de l'EPFL ont battu leur plein durant l'été 2012. Ces travaux répondent à l'objectif d'amélioration énergétique des bâtiments, l'un des chantiers majeurs de la loi du 12 juillet 2010 dite Grenelle 2 de l'Environnement. Les tests d'étanchéité à l'air sont prévus pour le 11 octobre 2012.

Suite à l'achèvement des travaux de gros œuvre du bâtiment d'extension de l'EPFL, la pose de l'ossature et des façades en bois a démarré en juin dernier.

Le choix de cette structure en bois contribue largement à l'obtention des performances environnementales du futur siège de l'EPFL qui doivent permettre de disposer, à terme, d'un bâtiment « passif » dont la consommation sera inférieure à 50 kWh / m² / an. Une isolation en fibre de bois et ouate de cellulose et des menuiseries triple vitrage sont aussi des éléments prépondérants dans l'atteinte de cet objectif.

Une gestion automatisée des températures

Le bâtiment sera équipé d'une gestion technique centralisée. Ce système informatique fonctionnera à l'aide de sondes et permettra la fermeture et l'ouverture automatisées des stores, permettant ainsi de moduler en fonction des conditions météorologiques extérieures, les températures intérieures.

La gestion des flux d'air se veut aussi intelligente

La VMC double flux qui sera installée engendrera une sur-ventilation la nuit pour évacuer la chaleur emmagasinée pendant la journée. Les calories produites dans certaines pièces, comme le local informatique, pourront aussi être récupérées et réinjectées pour le préchauffage des bureaux.

Le bâtiment était hors d'eau à la fin du mois d'août et devrait être hors d'air à la fin du mois de septembre. Les tests d'étanchéité à l'air prévus courant octobre 2012 viendront vérifier l'étanchéité générale du bâtiment. Parallèlement, les travaux de second œuvre ont démarré début septembre notamment par la réalisation de chapes, de travaux électriques, du réseau de chauffage et de revêtements de sol. Le bardage extérieur de la façade sud devrait commencer courant octobre. Il devrait être fonctionnel début 2013 en vue de l'installation des équipements.

Avant



Après



Le Président de l'EPFL, les friches en pays de la Déodatie et le développement durable

Le vendredi 31 août 2012, le président de l'EPFL, Jean-Paul Bolmont, est venu mesurer l'action de l'établissement dans les Vosges, en Pays de la Déodatie. Aux côtés des élus, à Fraize, à Saint-Dié-des-Vosges puis à Senones et Moyenmoutier, l'EPFL montre ses capacités d'effet de levier et son rôle en matière de développement durable.

Guidé par le Vice-président de l'EPFL et conseiller régional Jean-Marie Lalandre, le président de l'EPFL est venu se rendre compte personnellement de l'avancement des dossiers sur le territoire du pays de la Déodatie. Il était accompagné de Pascal Gauthier, Directeur général de l'EPFL, de son Directeur général adjoint, Jean-Christophe Courtin, et de Yannick Roth et Yannick Le Coquil, techniciens de l'établissement public.

Fraize - Le pôle écoconstruction

En tout début de journée, Daniel Berg, président de la Communauté de communes de la Haute-Meurthe et Daniel Pairis, maire de Fraize, ont accueilli la délégation de l'EPFL sur le futur pôle écoconstruction à Fraize. Les travaux de réhabilitation extérieure des bâtiments menés par l'EPFL seront terminés courant novembre 2012 et les travaux de paysagement, au printemps 2013.

Saint-Dié-des-Vosges - Des projets créatifs, pédagogiques et d'activités tertiaires



Le maire de Saint-Dié-des-Vosges, Christian Pierret, ainsi que son adjointe à la culture, Lovely Chrétien, ont conduit Jean-Paul Bolmont et son équipe sur le site de la nef, dans le quartier de la gare puis dans le bâtiment destiné à accueillir la Fondation Internationale de Géographie Appliquée.

Géraud Didier, le directeur de la culture de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, a présenté le projet de nef des cultures et musiques actuelles sur l'ancien site métallurgique Gantois II. En lien avec la rénovation de la salle Georges Sadoul qui demeurera salle de spectacles, la nef sera un lieu de création et de formations. Début juillet 2012, l'EPFL a démarré les travaux de clos-couvert.

Sur le quartier gare de Saint-Dié-des-Vosges, 4 sites mobilisent l'EPFL : la STAHV, les miroiteries vosgiennes (fonderie Burlin), les menuiseries Sonrel et les anciennes halles SERNAM / Gondrand. Ils sont tous unis au sein d'un même projet : une ZAC d'activités tertiaires et logements.

Par ailleurs, le bâtiment regroupant « CCI / poste de Police / Tribunal de Grande Instance » est d'ores et déjà en partie propriété de l'EPFL. Reste le Tribunal de Grande Instance qui sera acquis prochainement. Le projet derrière ces acquisitions ? La

Fondation Internationale de Géographie Appliquée.

Senones - Du pôle d'excellence rurale à la requalification de l'abbaye

L'avant-dernière étape de la délégation de l'EPFL était fixée à Senones, au dépôt ferroviaire accueillant aujourd'hui concerts et marchés paysans, où elle a retrouvé Bertrand Klein, vice-président de la communauté de communes du Pays de Senones et Sandrine Michel, directrice de la communauté de communes. Les travaux de clos et couvert pilotés par l'EPFL ont été achevés en 2010.

La visite s'est poursuivie à l'abbaye avec Alain Vauthier, Directeur Général des Services de la Ville de Senones. Il est prévu que l'EPFL achète l'ensemble de l'aile sud. Elle était autrefois investie par des activités textiles et est aujourd'hui occupée en partie par le magasin d'usine Ecotex. L'établissement public est également chargé d'étudier le projet de création dans ce bâtiment d'une école de musique et de l'intégration de la bibliothèque municipale au rayonnement intercommunal.

L'ancienne station-service et le magasin Unico, propriétés de l'EPFL, seront également requalifiés par l'établissement public courant 2013. L'espace libéré permettra l'extension de l'école adjacente dans le cadre d'un regroupement scolaire.

Moyenmoutier - La métamorphose du site Peadouce

Les interventions de l'EPFL à Moyenmoutier, sur le site Himbeaumont et surtout sur celui de Peadouce, ont été conséquentes en termes techniques et financiers. Jean-Paul Bolmont a pu constater l'ampleur de la métamorphose du site Peadouce, un ancien site textile greffé à l'abbaye. Les bâtiments industriels ont aujourd'hui tous disparus et l'abbaye bénédictine sera revalorisée au sein d'un jardin le long du Rabodeau.

Ces exemples d'intervention de l'EPFL avaient pour objectif de montrer qu'en accompagnant les projets des collectivités, l'établissement public exerce un effet de levier grâce aux sommes conséquentes et à ses capacités techniques qu'il mobilise. Sans cet effet, les projets n'auraient probablement pas pu voir le jour. En outre, par son action sur les friches industrielles, l'EPFL se veut un acteur du développement durable. Le recyclage d'un foncier à risques, exerçant de surcroît une pollution visuelle, constitue bel et bien les bases d'un développement d'avenir, économe en terres agricoles et respectueux de l'environnement.

Du papier à l'image...

La sortie annuelle du personnel EPFL dans les Vosges

Le 20 septembre 2012, l'EPFL était de sortie dans les Vosges, à Docelles puis à Epinal. Le but de l'opération était de donner l'opportunité à l'ensemble du personnel de l'établissement de se rendre compte, sur le terrain, de l'impact de son intervention passée ou à venir. Son objectif était aussi de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine de l'imagerie, ses techniques et ses pouvoirs mercantiles et éducatifs.

La première étape de la sortie du personnel de l'EPFL était à Docelles. Christian Tarantola, maire et administrateur de l'établissement public en tant que conseiller général des Vosges, a rejoint l'équipe sur le site des papeteries Lana. Les papeteries Lana ont été rachetées par l'EPFL en 2010 et des travaux de reconversion sont aujourd'hui programmés. Le bâtiment dit de « la masse » datant du 18^{ème} siècle présente une architecture remarquable en colonne de grès des Vosges. S'appuyant sur une étude urbaine de l'EPFL, la commune a validé le principe d'un aménagement mixte associant culture (bâtiment de la masse), équipements (locaux techniques de la commune) et activité.

Docelles avec Christian Tarantola



Une fois arrivée à Epinal, l'équipe a été accueillie par Pascale Deau, adjointe au maire et administratrice de l'EPFL pour la communauté d'agglomération d'Epinal-Golbey. Elle a retracé l'intervention de la collectivité et de l'EPFL sur le site de la STAHV, délaissé par la société de transports collectifs. La communauté de communes d'Epinal-Golbey souhaitait revaloriser l'une des principales entrées d'Epinal par un projet d'équipements culturels. Après l'acquisition du site, l'EPFL est intervenu pour la réalisation d'études de restructuration puis des travaux de démolition. Sur l'espace ainsi dégagé, fut inaugurée en avril 2009 la Bibliothèque Multimédia Intercommunale. Le patrimoine ancien préservé dans la salle des boiseries de Moyenmoutier côtoie dorénavant les technologies multimédias. Un complexe cinématographique y a également été ouvert courant 2010.

Madame Deau a ensuite accompagné le groupe EPFL sur le site dit « Pôle gare », toujours à Epinal. A la demande de la communauté d'agglomération d'Epinal-

Golbey, l'établissement a procédé à l'acquisition de délaissés ferroviaires de ce site qui accueillait des halles SERNAM et des logements SNCF. Après désamiantage et déconstruction des bâtiments par l'EPFL, un centre d'affaires a été inauguré en 2011. Un bâtiment de bureaux destiné à accueillir activités tertiaires et services administratifs est en cours de construction.



Epinal avec Pascale Deau

L'ancienne marbrerie d'Epinal a fait l'objet d'une courte halte. Elle était désaffectée depuis plusieurs années et dans un état de vétusté avancé quand la Ville d'Epinal a souhaité conforter la qualité de cette entrée de ville en développant un programme d'habitat social de 17 logements. La Ville a confié l'acquisition du site à l'EPFL puis les travaux de pré-aménagement qui ont démarré tout début mai 2011 et étaient achevés en novembre 2011. Les travaux de construction des logements sociaux ont démarré courant 2012.

Des visites de l'imagerie d'Épinal et du musée de l'image étaient organisées dans l'après-midi. Artisanale au départ, l'imagerie d'Épinal est peu à peu devenue une véritable industrie. L'imprimerie Pellerin, la collection de 1 344 bois gravés et les 6 897 pierres lithographiques font l'objet d'une inscription ou d'un classement au titre des monuments historiques. Le personnel de l'EPFL a pu découvrir les différentes techniques utilisées : xylographie, lithographie et coloris au pochoir. La sortie s'est achevée par la visite du musée de l'image où est développée l'histoire de l'imagerie populaire du 17^{ème} siècle à nos jours et où sont expliquées les fonctions de l'image : édifier, vendre, jouer, instruire...

LE SAVIEZ-VOUS ?

PROJETS D'UTILITE PUBLIQUE

Enquêtes publiques, études d'impact et l'EPFL

L'EPFL, en tant qu'opérateur foncier, peut avoir pour mission de constituer des dossiers de Demande d'Utilité Publique pour le compte des collectivités. Depuis le 1er juin 2012, date d'entrée en vigueur de la réforme touchant les enquêtes publiques, l'établissement doit également être en mesure de se prononcer sur la pertinence ou non de réaliser une étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine.

Au fil du temps, une multitude de régimes particuliers d'enquêtes publiques, qu'elles soient préalables à une Déclaration d'Utilité Publique ou pour des projets susceptibles d'affecter l'environnement, ont vu le jour.

La réforme qui s'imposait donc pour harmoniser les différentes procédures d'enquête publique mais aussi améliorer la participation du public fut finalement annoncée par la loi « Grenelle 1 » du 3 août 2009. La partie législative du Code de l'environnement consacrée à ce sujet a été modifiée à l'occasion de la loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010. Ces dispositions étaient subordonnées à l'intervention d'un décret qui a été adopté le 29 décembre 2011 et qui fait entrer en vigueur la réforme au 1er juin 2012.

Le renforcement de la participation du public

Le reproche fait aux enquêtes publiques était d'intervenir trop tard, à un moment où le projet est à un stade quasi figé. Aujourd'hui, le commissaire enquêteur doit « permettre au public de disposer d'une information complète sur le projet, plan ou programme, et de participer effectivement au processus de décision ».

Les incidences sur l'environnement ou la santé humaine

Les enquêtes publiques sont toutes régies par le Code de l'expropriation.

Parmi elles, les enquêtes à finalité principalement environnementale ou études d'impact sont également régies par le Code de l'environnement. Le champ d'application de l'étude d'impact est aujourd'hui étendu à tout projet de nature à avoir des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine. Par ailleurs, les critères et seuils de soumission sont calés sur une directive européenne et sont soumis à l'avis d'une autorité compétente de l'Etat.

L'EPFL, force de conseil aux collectivités

Une trentaine de DUP sont actuellement suivies à l'EPFL. Un peu plus de 40% visent à créer des logements et 35% des emplois. L'établissement est ainsi amené à réunir tous les éléments utiles au dépôt du dossier de demande de DUP en préfecture du département concerné.

L'EPFL est force de conseil auprès de la collectivité sur le montage de ce dossier, il l'est également dorénavant quant à la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact. En outre, l'établissement public est en mesure d'être maître d'ouvrage d'une telle étude qui se doit d'être très détaillée. Il répond, de cette manière, au développement, au sein de l'EPFL, du métier d'ingénierie foncière et de conseil aux collectivités.